



Groupement **I**ntérêt **P**rofessionnel en **S**oins **I**nfirmiers

Paris, le 30 juillet 2005



Christophe DEBOUT
17 rue de Rungis
75013 PARIS
06 82 18 75 73

Lettre aux syndicats :
CFDT, CFTC, CGT, FO Santé, SUD



Obj. : Demande d'entrevue
P.J. : Liste des associations et syndicats infirmiers

Madame,



Depuis plus d'une année un nombre sans cesse croissant d'associations et de syndicats professionnels infirmiers, réunis autour du GIPSI, ont multiplié les réunions afin de mener une réflexion visant à doter la profession infirmière d'un organe de régulation.



La profession infirmière est autonome, puisqu'elle est la seule des professions paramédicales à être dotée d'un rôle propre et d'un code de déontologie sous forme de règles professionnelles, apanage habituel des professions organisées en ordre. Toutefois, elle ne dispose pas d'instance ni de structure lui permettant d'encadrer cette spécificité.



Le contexte de notre pratique évolue et les réformes annoncées (VAE, T2A, la nouvelle gouvernance, loi sur le handicap, bénévoles aux blocs opératoires, ...) sont susceptibles de générer des conséquences sur l'exercice de notre profession.



La profession infirmière doit donc évoluer afin d'assurer qualité et sécurité des soins prodigués aux usagers tout en répondant aux attentes de ses membres. Nous souhaitons engager une réflexion avec vous afin de construire ensemble une réponse pertinente à ce défi. La complémentarité syndicat-structure ordinaire doit être réfléchi; les syndicats professionnels d'infirmiers libéraux se sont majoritairement prononcés en faveur d'un ordre infirmier à l'issue de leurs états généraux.



En espérant que vous répondrez favorablement à notre demande d'entrevue, nous vous adressons nos confraternelles salutations.



Pour les associations et syndicats libéraux infirmiers,
le Président du GIPSI, Christophe DEBOUT

Associations et Syndicats Infirmiers

AEEIBO : Association des Enseignants des Ecoles d'Infirmiers de Bloc Opérateur

AFET : Association Française d'Entérostoma Thérapeutes

ARSI : Association de Recherche en Soins Infirmiers

FNI : Fédération Nationale des Infirmières

GCOI-PACA : Groupement pour la Création d'un Ordre Infirmier-PACA

GIPSI : Groupement d'Intérêt Professionnel en Soins Infirmiers :

AFDS : Association Française des Directeurs des Soins,

ANFIIDE : Association Nationale Française des Infirmiers et Infirmières Diplômés et Etudiants,

ANPDE : Association Nationale des Puéricultrices Diplômées d'Etat,

CEEIADE : Comité d'Entente des Ecoles d'Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'Etat,

CEFIEC : Comité d'Entente des Formations Infirmières Et Cadres,

GERACFAS : Groupe d'Etude, de Recherche et d'Action pour la Formation des Aides-Soignants,

UNAIBODE : Union Nationale des Associations d'Infirmiers de Bloc Opérateur Diplômés d'Etat,

UNASIIF : Union Nationale des Associations et Syndicats Infirmiers et des Infirmiers(ères) Français)

ACIA : Association des Cadres d'Aquitaine

AFIDTN : Association Française des Infirmiers et Infirmières de Dialyse, Transplantation et Néphrologie

AFINNC : Association Française des Infirmiers et Infirmières en Neurologie et NeuroChirurgie

ASSIA : Association du Service Infirmier Angevin

CEFI : Comité d'Etude des Formations Infirmières

REPSA : RELigieuses dans les Professions de Santé

GIT : Groupement des Infirmiers du Travail

ONSIL : Organisation Nationale des Syndicats d'Infirmiers Libéraux

SFISI : Société Française des infirmiers en Soins Intensifs

SIIHFF : Société des Infirmiers et Infirmières en Hygiène Hospitalière de France

SNIA : Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes

SNIL : Syndicat National des Infirmières et Infirmiers Libéraux